

## PROVINCE DE QUÉBEC

### SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2024

#### MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

#### CANTON DE LINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), le lundi 9 septembre 2024, à 19 heures, présidée par M. Robert Gladu, maire et à laquelle assistent les conseillers(ères) suivants(es) :

Mesdames Suzanne Jutras et Elizabeth Bernatchez  
Messieurs Guy Lapointe, Martin Loubier, Gaétan Roy  
Monsieur Sylvain Hamel est absent

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Simone Grenier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, est présente à titre de secrétaire.

---

### **CETTE SÉANCE DU CONSEIL EST ENREGISTRÉE.**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19 heures.

#### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Élizabeth Bernatchez

2024-09-148

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté en laissant le varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 août 2024
4. Suivi des résolutions et/ou dossiers
5. Période de questions du public
6. Rapport des activités du maire et des conseillers(ères)
7. Demande de contributions ou d'appui
  - 7.1 Demande de la FADOQ programme Nouveaux Horizons
  - 7.2 Félicitations nouveaux diplômés
  - 7.3 Demande de soutien pour le projet RurAltérité 2.0
  - 7.4 Place aux jeunes du Haut-Saint-François
  - 7.5 Demande de subvention Club de volleyball Haut-St-François
8. Administration générale
  - 8.1 Dépôt du Certificat de la Tenue de Registre du règlement n° 384-2024 et adoption du règlement
  - 8.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 août 2024
  - 8.3 Dépôt des comptes payés et adoption des comptes à payer au 31 août 2024
  - 8.4 Soumission pour la réparation de la toiture du centre communautaire
  - 8.5 Soumission pour la modification de l'emplacement du système de son
  - 8.6 Résolution pour un mandat général de services professionnels pour l'année 2025 de la firme Cain Lamarre
  - 8.7 Résolution pour demander l'augmentation de la marge de crédit
  - 8.8 Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier Art. 176.2.2 C.M.
  - 8.9 Résolution pour nommer et mandater un comité administratif afin d'évaluer la situation financière de la municipalité et faire des recommandations

- 8.10 Résolution pour faire l'entretien de la génératrice
- 8.11 Résolution pour le retrait de la municipalité du Canton de Lingwick de l'entente intermunicipale concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François
- 8.12 Résolution pour autoriser le changement d'entrepreneur pour la poursuite des rénovations à l'église Chalmers
- 8.13 Résolution d'embauche pour le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère) trésorier(ère)
- 9. Incendie et sécurité publique**
  - 9.1 Semaine de prévention des incendies 2024 — du 6 au 12 octobre 2024
  - 9.2 Concours *Chapeau, les filles!*
- 10. Réseau routier — voirie**
  - 10.1 Résolution pour le Projet développement chemin Dell — Territoire de Lingwick : demande d'appui pour prolongement du réseau Hydro-Québec
  - 10.2 Résolution pour accepter la soumission la plus basse pour le sable d'hiver
  - 10.3 Résolution pour accepter la soumission la plus basse pour le sel de déglacage
  - 10.4 Résolution pour autoriser et payer Mme Monique Pollard pour l'analyse des dossiers TECQ 2019-2024
  - 10.5 Résolution pour déposer une nouvelle programmation n° 6 au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ-2019-2024)
  - 10.6 Résolution pour autoriser la firme d'ingénierie EXP ou tout autre expert à faire la programmation révisée n° 6
  - 10.7 Résolution pour demander un prêt temporaire afin de financer la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation accordée dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024
  - 10.8 Résolution modifiant l'Annexe du Règlement # 382-2024 — Transport lourd sur la Route 257 en ajoutant un panneau P-130-24
  - 10.9 Résolution pour l'achat du panneau P-130-24 — Annexe Règlement # 382-2024
- 11. Hygiène du milieu**
  - 11.1 Résolution pour autoriser l'adhésion des municipalités de Newport et de Saint-Isidore-de-Clifton à l'Entente intermunicipale relative au service de collecte de la Route 257
  - 11.2 Résolution pour mandater la firme Cain Lamarre (Sherbrooke) pour modifier l'entente intermunicipale et prochaines étapes
- 12. Urbanisme, aménagement et développement**
  - 13.1 Résolution pour autoriser la formation obligatoire de Mario Tardif — CCU Mode d'emploi le 3 décembre 2024
- 13. Loisirs et culture**
  - 13.1 Visite église Chalmers 8 septembre 13 h à 16 h — visite des églises
  - 13.2 Remerciements au Comité organisateur Oscar D'Hu — Nano Fest
  - 13.3 Remerciements à la FADOQ pour l'organisation P'tit Pub pour toute la saison estivale
- 14. Correspondance**
- 15. Varia — ouvert**
  - 15.1
  - 15.2
  - 15.3
- 16. Période de questions sur les sujets traités**
- 17. Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 12 AOÛT 2024

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 12 août 2024 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

**2024-09-149**

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal du 12 août 2024 et que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS ET DES DOSSIERS**

Le suivi des résolutions s'est effectué dans les premières semaines du mois.

#### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public n'est adressée au Conseil municipal.

#### **6. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES)**

##### **LA MAIRE ROBERT GLADU**

- 8 août — atelier de travail
- 12 août — conseil municipal

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 20 août — atelier de travail — MRC
- 28 août — séance du conseil — MRC — Cookshire Eaton

##### **LA CONSEILLÈRE ELIZABETH BERNATCHEZ, SIÈGE NO. 1**

- 8 août — atelier de travail
- 12 août — conseil municipal
- 20 août — atelier Nouveaux arrivants

##### **LE CONSEILLER GUY LAPOINTE, SIÈGE NO. 2**

- 8 août — atelier de travail
- 12 août — conseil municipal

Rencontre non rémunérée par la municipalité

- 2 août — bénévole P'tit Pub
- 7 août — CA Régie des Rivières
- 9 août — bénévole P'tit Pub
- 16 août — bénévole P'tit Pub
- 23 août — bénévole P'tit Pub

##### **LE CONSEILLER MARTIN LOUBIER, SIÈGE NO. 3**

- 8 août — atelier de travail
- 12 août — conseil municipal (TEAM)

##### **LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS, SIÈGE NO. 4**

- 8 août — atelier de travail
- 12 août — conseil municipal
- 14 août — comité exécutif journal Le Haut-Saint-François
- 24 août — assemblée ordinaire journal Le Haut-Saint-François

##### **LE CONSEILLER SYLVAIN HAMEL, SIÈGE NO. 5**

- 8 août — atelier de travail
- 12 août — conseil municipal
- 15 août — inspection des sentiers du parc Belvédère

##### **LE CONSEILLER GAÉTAN ROY, SIÈGE NO. 6**

- 8 août — atelier de travail
- 12 août — conseil municipal
- 20 août — réunion préparative pour l'accueil des nouveaux arrivants Brigade Ose le haut (MADA)

- 23 août — Marquage des cailloux Rte 257 (défaillance)
- 27 août — Rôle d'évaluation pour 2025-26-27 MRC

## **7. DEMANDE DE CONTRIBUTIONS OU D'APPUI**

### **7.1 DEMANDE DE LA FADOQ PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS**

CONSIDÉRANT QUE la FADOQ projette de rénover leur local au centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE le programme de subventions Nouveaux Horizons leur permettra de réaliser ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick soutient les organismes communautaires de la région ;

**2024-09-150**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU D'appuyer la FADOQ dans son projet de rénover leur local au centre communautaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **7.2 FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS**

Une Soirée Reconnaissance aura lieu le mercredi 25 septembre 2024 à 19 h. Il y a cinq finissants.

### **7.3 DEMANDE DE SOUTIEN POUR LE PROJET RURALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE depuis 2021, la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François travaille sur le projet RurAltérité 2.0 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet a pour objectif de renforcer les compétences interculturelles ainsi que l'ouverture à la diversité culturelle des acteurs du milieu et de la population du Haut-Saint-François ;

CONSIDÉRANT QU'avec l'objectif de continuer :

1. À renforcer les compétences interculturelles ;
2. À améliorer l'ouverture à la diversité culturelle des acteurs du milieu ;
3. À augmenter les degrés d'interculturalité, d'ouverture et d'inclusion dans notre territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation compte présenter un nouveau projet — RurAltérité 2.0 — au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ;

CONSIDÉRANT QUE le soutien des municipalités de notre territoire est très important et elle demande respectueusement une lettre d'appui ;

**2024-09-151**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU d'appuyer la Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François dans la réalisation de son projet RurAltérité 2.0 — Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **7.4 PLACE AUX JEUNES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

Le point est reporté à une date ultérieure.

### **7.5 DEMANDE DE SUBVENTION CLUB DE VOLLEYBALL HAUT-ST-FRANÇOIS**

CONSIDÉRANT QUE le Club volleyball de HSF est un club créé en 2023 et affilié à Volleyball Québec dans l'objectif d'offrir aux jeunes de la

région la possibilité de pratiquer le volleyball intérieur au niveau civil à l'échelle provinciale et à un coût abordable ;

CONSIDÉRANT QUE le Club de volleyball HSF offre également des séances de Beach volleyball durant la période estivale ;

CONSIDÉRANT QU'actuellement 5 athlètes et 2 entraîneurs du club sont des résidents de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-152**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'appuyer le Club de volleyball HSF et de choisir l'option 2 : Mention sur notre page Facebook, de 250 \$, montant de la subvention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **8.1 DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA TENUE DE REGISTRE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 384-2024 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 200 000 \$ POUR LES DEMANDES ADMISSIBLES FAITES EN VERTU DU «PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LINGWICK»**

Dépôt du Certificat du résultat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter suite à la procédure d'enregistrement relative au Règlement décrétant un emprunt pour les dépenses admissibles en vertu du programme de mise aux normes des installations septiques N° 384-2024. Aucune demande de signature n'a été faite.

Par conséquent, le règlement # 384-2024 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le règlement sera transmis au ministère des Affaires municipales au financement STEFE.

### **8.2 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 AOÛT 2024**

L'État des activités financières du mois d'août a été remis à chacun des membres du conseil.

### **8.3 DÉPÔT DES COMPTES PAYÉS ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 AOÛT 2024**

**2024-09-153**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentés correspondant au chèque déboursé numéro 202400329 au chèque déboursé numéro 202400372 pour un montant de 205 088,65 \$ soit acceptée et leur paiement autorisé et de 22 548,64 \$ pour les salaires du mois d'août des employés et des élus ;

#### **Salaires :**

<b>2024-08-08</b>	<b>4 556,58 \$</b>
<b>2024-08-15</b>	<b>5 828,22 \$</b>
<b>2024-08-22</b>	<b>5 662,16 \$</b>
<b>2024-08-29</b>	<b>6 501,68 \$</b>
<b>Total</b>	<b>22 548,64 \$</b>

#### **Liste des comptes à payer**

202400329 (I)		Hydro-Québec	Électricité centre comm. 18 juin au 17	49,47 \$
------------------	--	--------------	---	----------

202400330 (I)		Suzanne Jutras	Déplacement juillet 2024	36,54 \$
202400331 (I)		Hydro-Québec	Éclairage public période 1 juillet au 31	283,47 \$
202400332 (I)		Cogeco Connexion	Téléphonie et internet juillet et aout	247,22 \$
202400333 (I)	21226	Bureau Jacques	Achat piquets 13 pour la clôture	26,00 \$
202400334 (I)	21227	Lagacé Marcel	Achat 2 x 6 22 quantité	143,00 \$
202400338 (I)		Services de cartes	Feuilles (2 pqts) pour procès-verbaux	319,92 \$
202400339 (I)		Ross électrique services	Projet nouveau horizon système de	6 884,80 \$
202400340 (I)	21228	Les Constructions Simocam Inc	Dernier paiement pour travaux abri	54 153,23 \$
202400341 (I)		MÉDIAL CONSEIL SANTÉ	Forfait semestriel prévention 2024	847,63 \$
202400342 (I)		ALEXANDRE LATULIPPE	Déplacement urgence samedi le 4	17,40 \$
202400343 (I)		DTA Consultants S.E.N.C.	Étude du pont McVetty	24 144,75 \$
202400344 (I)		MINISTRE DES FINANCES	1er Versement Sûreté du Québec 2024	40 091,72 \$
202400346 (I)		Hydro-Québec	Électricité période du 1 juin au 1 août	79,24 \$
202400347 (I)		Hydro-Québec	Électricité période du 1 juin au 1 août	371,63 \$
202400348 (I)		Hydro-Québec	Électricité période du 1 juin au 1 août	203,06 \$
202400349 (I)		Hydro-Québec	Électricité période du 1 juin au 1 août	35,54 \$
202400350 (I)		Robert Gladu	Déplacement pour le mois juillet 2024	67,86 \$
202400351 (I)	21229	Les constructions Simocam Inc	Travaux rénovations Église Chalmers	15 554,60 \$
202400352 (I)	21230	Magasin général Morin	Essence pour le mois de juillet 2024	829,27 \$
202400353 (I)	21231	M.R.C. Haut-St-François	Container Ecocentres mobiles 18 mai	786,16 \$
202400354 (I)	21232	Fonds de l'information - territoire	Avis de mutation juillet 2024 (2)	12,00 \$
202400355 (I)	21233	Centre agricole Expert inc.	2 croix, matériel et transport pièces	1 895,60 \$
202400356 (I)	21234	Bumper to Bumper	Polisseuse 7 vitesse	402,37 \$
202400357 (I)	21235	Sanivac	location toilette période du 9 juillet au	270,18 \$
202400358 (I)	21236	GLS logistics Systems Canada	Paiement pour envoi d'un colis de	8,61 \$
202400359 (I)		Pierre Chouinard & Fils	Carburant diesel 1231,30lt	2 130,75 \$
202400360 (I)		JN Denis Inc.	Réparation du Backo cylindre	1 128,57 \$
202400361 (I)		Quincaillerie N.S. Girard	Achat peintures pour les tables etc	607,04 \$
202400362 (I)		Ville de Scotstown	Service de collecte de la route 257	10 711,12 \$
202400363 (I)		9042-6909 QUÉBEC INC. (LA	Contrat de copie du 28 juillet au 28	535,49 \$
202400364 (I)		Raymond Chabot Grant Thornton	Audit des livres et préparation des	8 048,25 \$
202400365 (I)		Valoris - Régie HSF et	Déchets municipalités 4 juillet 2024	2 193,49 \$
202400366 (I)		LES DÉBROUSSAILLEURS GSL	Service de fauchage 2024 du 25,	1 911,46 \$
202400367 (I)		ISABELLE POULIN	Avertissement camion	130,82 \$
202400368 (I)		SYLVIE ETHIER	Sens bon pour bureau local 314	143,05 \$

202400369 (I)		VIVACO groupe coopératif	gypse, épinette sec et treillis	123,15 \$
202400370 (I)	21237	Jaguar Média Inc (RIM)	Abonnement annuel sur le RIM	172,46 \$
202400371 (I)		Bell Canada	Téléphonie garage période 1 au 31	87,73 \$
202400372 (I)	21238	Régie intermunicipale incendie	Quote-part 4e partie 2024	29 404,00 \$

Total des paiements émis : 205 088,65 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.4 SOUMISSION POUR LA RÉPARATION DE LA TOITURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Le point est reporté à une date ultérieure. D'autres soumissions seront demandées.

#### **8.5 SOUMISSION POUR LA MODIFICATION DE L'EMPLACEMENT DU SYSTÈME DE SON**

CONSIDÉRANT QUE le système de son est accessible à tous ;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée afin de le protéger davantage ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

**2024-09-154**

ET RÉSOLU

D'AUTORISER la modification de l'emplacement du système de son afin de l'encastrier un peu ;

D'AUTORISER l'entreprise Ross Électrique & Ross Services Audiovisuels à effectué les travaux au coût de 321,94 \$ transport et taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.6 RÉOLUTION POUR UN MANDAT GÉNÉRAL DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'ANNÉE 2025 DE LA FIRME CAIN LAMARRE**

CONSIDÉRANT QUE les services professionnels d'un cabinet d'avocat sont requis ;

CONSIDÉRANT QU'une banque d'heures non transférable est proposée, 15 heures au coût de 3 000 \$ ;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

**2024-09-155**

ET RÉSOLU QUE d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.7 RÉOLUTION POUR DEMANDER L'AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT**

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de la marge de crédit actuelle est nécessaire afin de pourvoir aux dépenses prévues et nécessaires ;

QUE le Canton de Lingwick demande à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François que la limite autorisée de la marge de crédit d'exploitation soit augmentée à 250 000 \$ ;

QUE le maire et la greffière-trésorière par intérim seront mandatés pour la signature du contrat ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-156**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Élisabeth Bernatchez

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la greffière-trésorière par intérim à signer le contrat avec la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.8 RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ART. 176.2.2 C.M.**

Un lien sera mis sur le site web de la municipalité pour accéder au rapport financier se terminant le 31 décembre 2023.

#### **8.9 RÉOLUTION POUR NOMMER ET MANDATER UN COMITÉ ADMINISTRATIF AFIN D'ÉVALUER LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ ET FAIRE DES RECOMMANDATIONS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick veut créer un comité afin d'évaluer la situation financière actuelle et faire des recommandations ;

CONSIDÉRANT QUE ce comité sera formé de Mme Élisabeth Bernatchez, conseillère, M. Robert Gladu, maire, Mme Sylvie Éthier, adjointe administrative et Mme Simone Grenier, directrice générale par intérim ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-157**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU d'autoriser la création d'un comité administratif afin d'évaluer la situation financière de la municipalité et faire des recommandations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.10 RÉOLUTION POUR FAIRE L'ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE**

CONSIDÉRANT QU'afin de s'assurer de la bonne marche de la génératrice 2462-C//sur le BT-55444 et de son entretien ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu un rappel de l'entreprise DRUMCO Énergie ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-158**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser l'entreprise DRUMCO Énergie à venir faire l'entretien de la génératrice 2462-C//sur le BT-55444.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.11 RÉOLUTION DU RETRAIT DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE LINGWICK DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS**

CONSIDÉRANT QUE le 3 octobre 2005, la Municipalité du Canton de Lingwick a signé une entente intermunicipale concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François ;



CONSIDÉRANT QUE cette entente avait une durée de 20 ans à compter de la date de sa signature ;

CONSIDÉRANT QUE cette entente se renouvelle pour des termes additionnels de 5 ans à moins d'être dénoncée, par écrit, aux autres parties, 12 mois avant son expiration initiale ou avant tout renouvellement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick ne souhaite plus faire partie de cette entente ;

EN CONSÉQUENCE,

**2024-09-159**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité Canton de Lingwick dénonce l'entente intermunicipale concernant la fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François afin de ne plus en faire partie à la fin de la période initiale de 20 ans.

IL EST également résolu d'acheminer une copie de cette résolution à la MRC du Haut-Saint-François et à chacune des municipalités du Haut-Saint-François.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.12 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CHANGEMENT D'ENTREPRENEUR POUR LES RÉNOVATIONS DE L'ÉGLISE CHALMERS**

CONSIDÉRANT QUE les Constructions Cyr ont une mésentente avec la Municipalité du Canton de Lingwick pour la poursuite des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick et Constructions Cyr mettent fin d'un commun accord au contrat de rénovation de l'église Chalmers ;

**2024-09-160**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU par la conseillère Élisabeth Bernatchez

D'autoriser le changement d'entrepreneur pour finaliser les rénovations de l'église Chalmers par Constructions Simocam inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **8.13 RÉSOLUTION D'EMBAUCHE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) ET GREFFIER(ÈRE) TRÉSORIER(ÈRE)**

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère) trésorier(ère) est à pourvoir ;

CONSIDÉRANT QUE des curriculum vitae ont été présentés à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-161**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Élisabeth Bernatchez

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de candidature de Madame Holly Dobb ;

D'AUTORISER le maire à signer le contrat de travail selon les termes conclus entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **9.1 SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES 2024 — DU 6 AU 12 OCTOBRE 2024**

La Semaine de la prévention des incendies (SPI) se tiendra cette année du 6 au 12 octobre 2024 sur le thème « Le premier responsable, c'est toi ! ». Cette information sera mise sur le site web de la municipalité.

## **9.2 CONCOURS CHAPEAU, LES FILLES !**

Bravo aux lauréates de 2023-2024 qui se sont démarquées en sécurité incendie !

Depuis plusieurs années, le ministère de la Sécurité publique est fier d'encourager la relève féminine d'ici en décernant le prix Sécurité incendie dans le cadre du concours *Chapeau, les filles !*

## **10. RÉSEAU ROUTIER — VOIRIE**

### **10.1. RÉOLUTION POUR LE PROJET DÉVELOPPEMENT CHEMIN DELL — TERRITOIRE DE LINGWICK : DEMANDE D'APPUI POUR PROLONGEMENT DU RÉSEAU HYDRO-QUÉBEC**

ATTENDU QUE Mme Jessica Côté demande un appui aux municipalités touchées afin d'accepter le prolongement du réseau d'Hydro Québec sur le chemin Dell ;

ATTENDU QU'une partie du chemin Dell appartient au Canton de Lingwick ;

ATTENDU QUE dans la Municipalité du Canton de Lingwick un projet de développement résidentiel ou autre est à l'étude sur le secteur du chemin Dell ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-162**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal du Canton de Lingwick appuie la demande de prolongement du réseau d'Hydro Québec sur le chemin Dell dans le secteur de Lingwick, mais que le Canton de Lingwick n'est pas responsable des travaux, des coûts ou tout autres frais reliés à ce prolongement du réseau électrique ;

QUE le chemin Dell sur le territoire de Lingwick n'est pas entretenu en période hivernale, aucun déneigement ni sablage n'est effectué pendant l'hiver et la Municipalité du Canton de Lingwick n'est responsable d'un tel entretien ;

QUE tout dommage qui surviendrait à l'emprise du chemin et/ou fossé sur le chemin Dell sur le territoire du Canton de Lingwick, sera de la responsabilité des usagers de ce chemin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **10.2. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION LA PLUS BASSE POUR LE SABLE D'HIVER**

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Lingwick a déposé une demande de soumission pour du sable pour l'entretien d'hiver, résolution #2024-08-138 ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-163**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU d'accepter l'offre du soumissionnaire le plus bas soit Les Entreprises Barolet au coût de 17,80 \$ la tonne métrique livrée taxes incluses et de 11,60 \$ taxes incluses non livré.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **10.3. RÉOLUTION POUR ACCEPTER LA SOUMISSION LA PLUS BASSE POUR LE SEL DE DÉGLAÇAGE**

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Lingwick a déposé une demande de soumission pour du sable pour l'entretien d'hiver, résolution #2024-08-139 ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-164**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'accepter l'offre du seul soumissionnaire à déposer une soumission, Sel Warwick inc. au coût de 113 \$ la tonne métrique, transport en sus et sur appel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **10.4. RÉOLUTION POUR AUTORISER ET PAYER MME MONIQUE POLARD POUR L'ANALYSE DES DOSSIERS TECQ 2019-2024**

CONSIDÉRANT QUE Madame Monique Polard a accepté de vérifier, analyser et calculer nos dossiers afin de déposer une nouvelle programmation n° 6 dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024 ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-165**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Élisabeth Bernatchez

ET RÉSOLU d'accepter, d'autoriser et de payer l'aide de Madame Monique Polard à vérifier, analyser et calculer nos dossiers afin de déposer une nouvelle programmation n° 6 dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024 ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

### **10.5. RÉOLUTION POUR DÉPOSER UNE NOUVELLE PROGRAMMATION N° 6 AU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2019-2024**

ATTENDU QUE :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

**2024-09-166**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

Et RÉSOLU QUE :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au

moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution ;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **10.6. RÉOLUTION POUR AUTORISER LA FIRME D'INGÉNIERIE EXP OU TOUT AUTRE EXPERT À FAIRE LA PROGRAMMATION RÉVISÉE N° 6**

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Lingwick doit déposer une nouvelle programmation dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2024) ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-167**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Gaétan Roy

ET RÉSOLU d'autoriser soit la firme d'ingénierie EXP ou tout autre expert à rédiger la programmation révisée N° 6.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **10.7. RÉOLUTION POUR DEMANDER UN PRÊT TEMPORAIRE AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TECQ 2019-2024**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick a déposé une programmation de travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-168**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Élisabeth Bernatchez

ET RÉSOLU

QUE le Canton de Lingwick demande à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François l'émission d'un financement temporaire au montant de 500 000 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 ;

QUE le Canton de Lingwick mandate le maire et la greffière-trésorière par intérim à signer les documents relatifs à l'émission d'un financement temporaire au montant de 500 000 \$ dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**10.8. RÉSOLUTION MODIFIANT L'ANNEXE DU RÈGLEMENT # 382-2024 — TRANSPORT LOURD SUR LA ROUTE 257 EN AJOUTANT UN PANNEAU P-130-24**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Lingwick a reçu une communication du Ministère des Transports l'informant de l'ambiguïté des cartes et de la nécessité que l'information contenue soit claire précise et complète ;

EN CONSÉQUENCE

2024-09-169

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de modifier l'Annexe du Règlement #382-2024 — Transport lourd sur la Route 257 en modifiant l'Annexe A par une nouvelle carte et un nouveau panneau P-130-24.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**10.9. RÉSOLUTION POUR L'ACHAT DU PANNEAU P-130-24 — ANNEXE RÈGLEMENT # 382-2024**

CONSIDÉRANT QUE le Canton de Lingwick doit modifier l'Annexe du Règlement #382-2024 — Transport lourd sur la Route 257 en modifiant un panneau de signalisation P-130-24 ;

EN CONSÉQUENCE

2024-09-170

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de faire l'achat d'un panneau P-130-24.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**11. HYGIÈNE DU MILIEU**

**11.1. RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'ADHÉSION DES MUNICIPALITÉS DE NEWPORT ET DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AU SERVICE DE COLLECTE DE LA ROUTE 257**

ATTENDU QUE les municipalités de Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick et la Ville de Scotstown ont conclu un regroupement par une entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, signée le 6 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE des dispositions sont prévues à cette entente pour toute municipalité qui désirerait adhérer à celle-ci ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport par le biais de sa résolution numéro 2024-06-24, adoptée le 17 juin 2024, a manifesté son désir d'adhérer à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et suivant les conditions de ladite entente en vigueur ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton par le biais de sa résolution numéro 2024-07-11, adoptée le 17 juillet 2024 a manifesté son intérêt à adhérer à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 suivant les conditions de ladite entente en vigueur ;

ATTENDU QUE, pour ce faire, les municipalités parties à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques doivent consentir à ces adhésions ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-171**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU D'AUTORISER l'adhésion des municipalités de Newport et de Saint-Isidore-de-Clifton à l'Entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques soumis aux membres du conseil pour une durée minimum de cinq (5) ans ;

ET D'AUTORISER le maire, monsieur Robert Gladu et la directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'Addenda 2024-1 pour et au nom de la municipalité du Canton de Lingwick afin de donner application à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

#### **11.2. RÉSOLUTION POUR MANDATER LA FIRME CAIN LAMARRE (SHERBROOKE) POUR MODIFIER L'ENTENTE INTERMUNICIPALE ET PROCHAINES ÉTAPES**

ATTENDU QUE les municipalités de Chartierville, Hampden, La Patrie, Lingwick et la Ville de Scotstown ont conclu un regroupement par une entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, entente signée le 6 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE de nouvelles municipalités ont exprimé leur désir d'adhérer à l'entente intermunicipale ;

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale initiale doit être modifiée pour l'adhésion des nouvelles municipalités et qu'un camion supplémentaire doit être acquis pour desservir adéquatement les nouveaux territoires ;

ATTENDU QUE des modifications de l'administrative du service intermunicipal est envisagé pour une meilleure gestion ;

EN CONSÉQUENCE,

**2024-09-172**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU D'AUTORISER que le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Lingwick autorise ce qui suit :

DE mandater Me Stéphane Reynolds de la firme Cain Lamarre (Sherbrooke) pour modifier l'entente intermunicipale relative à l'achat d'un camion de déchet ainsi qu'à la mise en place d'un service de collecte et de transport des matières résiduelles, recyclables et organiques, signée le 6 décembre 2022 pour l'adhésion de nouvelles municipalités pour une durée de cinq (5) ans minimum, le nom du service, la description des frais de gestion et que ces frais soient partagés en part égale entre les municipalités (anciennes et nouvelles) ;

QU'une demande d'aide financière soit déposée par la Ville de Scotstown, gestionnaire du service intermunicipal dans le cadre d'un programme du gouvernement du Québec et/ou du gouvernement du Canada pour l'acquisition d'un camion neuf à chargement latéral et la modification de l'entente intermunicipale ;

QU'une rencontre de travail ait lieu au cours des prochaines semaines entre les directeurs généraux du service intermunicipal pour la

préparation du budget 2025 ainsi que les fréquences et le calendrier des collectes dans le but de transmettre les recommandations au comité du service ;

QUE la Ville de Scotstown prépare le projet d'appel d'offres pour l'achat d'un camion neuf à chargement latéral, les trajets et circuits des collectes pour les nouvelles municipalités et la mise en place d'une comptabilité distincte pour le service par l'ouverture d'un compte bancaire, des numéros d'employeurs et de taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **12. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

### **12.1. RÉOLUTION POUR AUTORISER LA FORMATION OBLIGATOIRE DE MARIO TARDIF — CCU MODE D'EMPLOI LE 3 DÉCEMBRE 2024**

CONSIDÉRANT QU'à partir du mois de juin 2024 les membres du CCU devront suivre une formation obligatoire afin de se conformer à une exigence du projet de la loi 16 venu modifier la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre cette formation au coût de 160,00 \$, taxes en sus, pour les membres du CCU ;

EN CONSÉQUENCE

**2024-09-173**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU d'autoriser les dépenses pour la formation obligatoire du CCU de 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

## **13. LOISIRS ET CULTURE**

### **13.1. VISITE DE L'ÉGLISE CHALMERS LE 8 SEPTEMBRE 13 h À 16 h — VISITE DES ÉGLISES**

Un visiteur est venu visiter l'église. Le maire était présent pour accueillir les visiteurs. Madame Chloë Southam de la MRC est venue voir les rénovations faites dans l'église.

### **13.2. REMERCIEMENTS AU COMITÉ ORGANISATEUR OSCAR D'HU — NANO FEST**

Une lettre de remerciements leur sera adressée.

### **13.3. REMERCIEMENTS À LA FADOQ POUR L'ORGANISATION P'TIT PUB POUR TOUTE LA SAISON ESTIVALE**

Une lettre de remerciements leur sera adressée.

## **14. CORRESPONDANCE**

La correspondance a été transmise aux élus.

## **15. VARIA — OUVERT**

Aucun point n'est ajouté.

## **16. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS**

Des questions ont été adressées sur des sujets traités lors de la séance ordinaire.

Les réponses à des questions d'ordre personnel ou privé seront faites individuellement.

## **17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2024-09-174

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe de lever l'assemblée à 20 h 27.

**Certificat de crédit numéro 2024-09-01**

Je soussignée, Simone Grenier, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement des comptes et des engagements adoptés lors de cette séance.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

---

Robert Gladu  
Maire

---

Simone Grenier  
Directrice générale et greffière-trésorière  
par intérim